

# Bâtiment accessoire

## Remise, serre non commerciale, pergola, pavillon, abri à bois

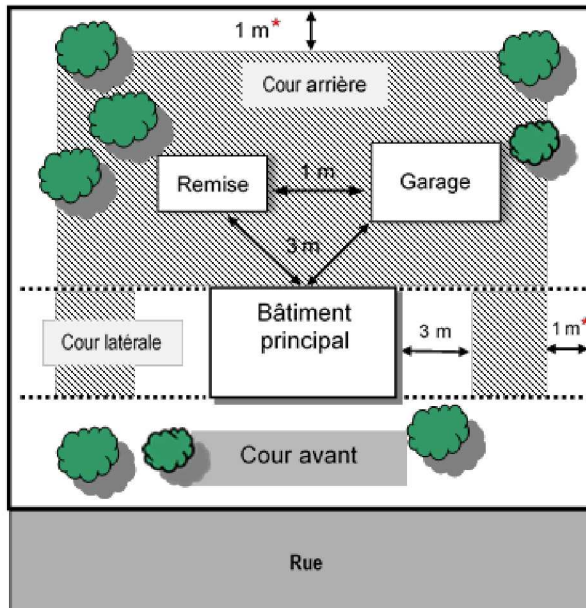
Ce dépliant présente une version simplifiée de la réglementation d'urbanisme. En cas de contradiction, le règlement municipal prévaut.

Pour la construction d'un bâtiment accessoire, le coût du permis est de 50 \$, celui-ci est valide pour une période de 12 mois.

### Emplacement

Le bâtiment accessoire doit être localisé à un minimum de 3 m (9,84 pi) du bâtiment principal, à 1 m (3,28 pi) des lignes latérales et arrière de l'emplacement pour un mur sans ouverture et à 1,5 m (4,92 pi) pour un mur avec ouverture. De plus, le bâtiment accessoire doit être localisé à un minimum de 1 m (3,28 pi) d'un autre bâtiment accessoire.

Certaines dispositions d'exception sont prévues dans la réglementation pour l'emplacement d'un bâtiment accessoire sur un lot d'angle et riverain, renseignez-vous au service d'urbanisme.



Emplacement autorisé

\* Le bâtiment accessoire doit être implanté à 1,5 m des limites pour un mur avec ouverture.

### Nombre

Deux bâtiments accessoires et une seule serre privée, isolée, sont autorisés par emplacement.

### Hauteur

La hauteur maximale du carré des murs ne doit pas excéder 2,5 m (8.2 pi).

### Revêtement extérieur

Le revêtement extérieur **doit s'harmoniser** avec celui du bâtiment principal.

### Superficie

La superficie maximale est de 23,42 m<sup>2</sup> (252 pi<sup>2</sup>). Toutefois, sur un lot d'une superficie minimale de 3000 m<sup>2</sup> (32 292,7 pi<sup>2</sup>), leur superficie maximale devra être d'au plus 29,8 m<sup>2</sup> (320,8 pi<sup>2</sup>) chacune.

Pour de plus amples informations



Municipalité de Sainte-Sophie  
Service d'urbanisme  
2199, boulevard Sainte-Sophie,  
Sainte-Sophie (Québec) J5J 1A1

Téléphone : 450 438-7784, poste 5201  
Télécopieur : 450 438-0858

Courriel : mmajor@stesophie.ca

Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h

# Demande de permis de bâtiment accessoire

## Remise, serre non commerciale, pergola, pavillon de jardin, abri à bois

Adresse des travaux : \_\_\_\_\_

Identification *Propriétaire*

*Requérant*

Nom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Téléphone 1 : \_\_\_\_\_  
 Téléphone 2 : \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_

(1) Si vous n'êtes pas propriétaire, vous devez nous transmettre une procuration signée de ce dernier

### Documents à joindre obligatoirement à la demande :

**1. Croquis d'implantation**

- Sur une copie de votre certificat de localisation, localisez la construction projetée et indiquez les distances par rapport au bâtiment principal et aux limites de propriété.

**2. Détails de construction**

**Toit**  
 Revêtement: \_\_\_\_\_  
 Pente: \_\_\_\_\_

Revêtement extérieur (matériau et couleur): \_\_\_\_\_

Dimension porte : \_\_\_\_\_

**Dimensions fenêtres**  
 Côté gauche: \_\_\_\_\_  
 Côté droit: \_\_\_\_\_  
 Avant: \_\_\_\_\_  
 Arrière: \_\_\_\_\_

Hauteur mur: \_\_\_\_\_  
 Structure mur : 2" x @ c/c \_\_\_\_\_

**Fondation**  
 Dalle de béton  
 Blocs de béton  
 Autre: \_\_\_\_\_

Profondeur: \_\_\_\_\_ Largeur: \_\_\_\_\_

Entrepreneur  ou Auto construction

Nom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_  
 R.B.Q. : \_\_\_\_\_

Coût (estimation des matériaux et de la main-d'œuvre) : \_\_\_\_\_ \$

Durée des travaux : Début : \_\_\_\_\_ Fin : \_\_\_\_\_

Signature du requérant : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_



Espace réservé au service d'urbanisme

Matricule : \_\_\_\_\_ Secteur de zone : \_\_\_\_\_  
 N° lot (s) : \_\_\_\_\_ C.O.S. : \_\_\_\_\_  
 Type de lot : \_\_\_\_\_ N° de la demande : \_\_\_\_\_